

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



24/01/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Crédit Agricole du Languedoc marque son engagement environnemental avec la signature d'un PPA avec Valeco.

Le Crédit Agricole du Languedoc et Valeco, producteur d'énergies renouvelables, annoncent la signature d'un contrat de vente d'électricité issue des énergies renouvelables ou Corporate PPA (Power Purchase Agreement) portant sur la production d'un parc photovoltaïque. Cette démarche ambitieuse témoigne de la volonté de ces 2 entités d'innover en matière de transition énergétique et vient conforter un partenariat de longue date.

Définition préalable d'un PPA

Un PPA (Power Purchase Agreement) est un contrat signé entre un producteur d'électricité et un consommateur final ou un fournisseur, afin d'encadrer la vente de la production d'électricité à des conditions déterminées à l'avance pendant une durée prédéfinie. Le « Corporate PPA » signifie que l'acheteur est une entreprise ou une administration consommatrice finale de l'électricité.

Genèse et description de ce partenariat

François DAUMARD, Président de Valeco : Crédit Agricole Languedoc Energies Nouvelles (CALEN), filiale du Crédit Agricole du Languedoc et Valeco ont co-investi dans la Centrale Solaire (CS) de la Durance, une centrale photovoltaïque au sol qui a vu le jour en 2016 sur la commune de St-Paul-les-Durance (13).

Cette centrale est intégrée à MEGASOL, appartenant au Centre de l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) de Cadarache. Cette plateforme de recherche et d'innovation est dédiée au développement de centrales solaires au sol, à la production d'électricité et au stockage d'énergie.

La Centrale Solaire de la Durance permet de comparer les performances des panneaux standards fixes à celles de panneaux à concentration (CPV) équipés de trackers.

En 2021, les coactionnaires ont décidé de financer l'extension de cette centrale permettant d'ajouter 2,2 MW crête de puissance installée, et de vendre l'électricité ainsi produite à la Caisse

régionale du Languedoc. Sur cette extension, seront étudiées les différences de performance entre des panneaux bifaciaux et des panneaux monofaciaux.

Intérêt pour la Caisse régionale de ce PPA ?

Christophe POUZOL, Directeur de l'Immobilier du Crédit Agricole du Languedoc : Cette signature illustre l'engagement de la Caisse régionale dans l'accompagnement de la transition vers une économie bas carbone. C'est un marqueur fort de notre volonté d'accélérer la transition énergétique par le choix de privilégier des sources d'énergies renouvelables.

Ce contrat présente plusieurs avantages : il nous permet d'anticiper et de stabiliser nos coûts d'électricité, de contribuer à la réduction des émissions de CO2 et d'affirmer notre engagement pour les chaînes d'approvisionnement courtes et les approches locales.

Le parc photovoltaïque concerné est d'une puissance installée de 2,2 MW crête (soit l'équivalent de la consommation de 1270 habitants), et permettra de couvrir environ 30% des besoins en électricité de notre Caisse régionale.

C'est un projet emblématique de ce qui se fera à l'avenir. Nous sommes la 1ère Caisse régionale à contractualiser un tel accord qui va dans le sens d'une réflexion lancée au niveau du Groupe tout entier.

Intérêt pour Valeco de ce PPA ?

François DAUMARD : Ce PPA témoigne de notre capacité à accompagner, sur le long terme et de façon évolutive, de grandes entreprises. Ce type de contrat connaît un succès croissant auprès des grosses entreprises, des PME et des collectivités parce qu'il offre un moyen fiable de décarboner leur consommation électrique et concourt ainsi à la transition énergétique. En nous garantissant des ressources stables sur une longue période, il nous permet de continuer à investir sur nos installations.

Par ailleurs, il nous donne la possibilité de nous inscrire auprès du CEA de Cadarache dans une démarche d'innovation et de participer à la recherche de nouvelles technologies de production solaire.

Et, leur intérêt commun ?

François DAUMARD : Cet accord souligne la qualité de relations entre nos deux entités. C'est une fierté pour nos équipes et un signal fort pour le marché. La démarche ambitieuse du Crédit Agricole du Languedoc et son engagement en matière de transition énergétique est exemplaire et démontre, en écho à l'actualité et face à l'urgence de l'enjeu climatique, qu'un engagement pour un changement puissant et durable est possible.

Christophe POUZOL : Cet accord est le prolongement d'un partenariat solide noué en 2006 avec une entreprise majeure dans le domaine de la transition énergétique. Il marque notre volonté d'accompagner la réindustrialisation de notre territoire avec des entreprises locales pour développer en local l'énergie du futur.

A PROPOS DU CRÉDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC

Le Crédit Agricole du Languedoc, banque coopérative et mutualiste, implantée sur les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère s'attache, en tant qu'acteur incontournable du territoire à concrétiser ses valeurs de proximité, de solidarité et de responsabilité pour contribuer à relever tous les défis à venir, et en particulier, celui des transitions.

Depuis le financement du 1er parc éolien à Port-la-Nouvelle en 2001 jusqu'à la création d'un pôle dédié, elle a accompagné près de 350 projets (centrales ou portefeuilles de centrales) de production d'énergies renouvelables, représentant une puissance installée de près de 800 MW. En complément de ces financements, sa filiale CALEN (Crédit Agricole Languedoc Énergies Nouvelles) intervient en fonds propres dans les projets du secteur. A fin 2023, le soutien financier apporté permet le développement ou l'exploitation de plus de 1000 centrales (Photovoltaïque ou éolien) pour plus de 1.5 GW.



A PROPOS DE VALECO

Filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe, VALECO est spécialisée dans le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de projets EnR. Basée à Montpellier depuis près de 30 ans, la société, qui emploie près de 270 personnes dans les secteurs de l'énergie éolienne et photovoltaïque, est présente sur toute la chaîne de valeur en France : de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable. Au 31 décembre 2023, VALECO comptabilise une puissance installée de 845 MW (dont 605 MW en éolien et 227 MW en solaire) soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique de plus de 678 330 personnes. Plus d'informations sur www.groupevaleco.com

